



Compte rendu de la réunion en Mairie du 3 Juillet 2020.

Sont présents:

Représentant la municipalité:
Eric BERTIER et Catherine BLOCH.

Représentant l'association Centre Ville Vaucresson:

Philippe BAUDOT et Daniel ROMAN.

Rappel des activités de l'Association Centre Ville Vaucresson:

Notre association existe depuis une douzaine d'année et s'implique dans les domaines suivants: La sécurité, La voirie, la propreté, le stationnement, l'environnement, le cadre de vie, l'urbanisme, le développement économique et commercial.

A notre demande, depuis 3 ans environ 2 à 3 réunions par an ont lieu en format réduit pour pouvoir aborder en profondeur l'urbanisme à Vaucresson sur un mode constructif. Pour rappel l'association est clairement et uniquement une force de proposition mais respecte ' la règle d'autorité ' et ne remet jamais en cause les décisions prises par le conseil municipal par vote majoritaire.

Situation de l'urbanisme vue de l'association:

Ce domaine est prioritaire: Le centre ville de Vaucresson est figé depuis des années, ce qui pénalise sérieusement le développement économique et commercial de la commune et son attractivité.

Le tissu commercial évolue peu et est mal adapté au commerce moderne. La ville souffre d'un déficit d'actifs et la population stagne. Nous avons perdu La Poste, une pharmacie, et le marché du jeudi et dimanche est trop peu fréquenté (les contraintes Covid n'ayant rien arrangés). Une commune de 10 000 habitants avec une proportion d'actifs plus importantes apparaît comme essentielle.

Une maison médicale pluridisciplinaire d'envergure serait très utile et pourrait considérablement rendre la commune plus attrayante.

Cette analyse nous semble compatible avec les contraintes écologiques et environnementales actualisées. C'est un compromis raisonnable entre l'intérêt collectif des Vaucressonnais et l'intérêt du pays surtout devant la crise économique et sociale annoncée.

Suite à la crise du Covid - 19 l'association Centre Ville envisage avant la fin de l'année de conduire un sondage par internet sur un aménagement des règles d'attribution de logements aidés en allouant un quota significatif (par exemple 30% du parc) à des familles ayant une activité sur la commune (artisans, commerçants, salariés....etc). Cela apparaît comme une évidence.

Eric BERTIER et Catherine BLOCH nous encouragent dans cette initiative même si elle ne débouche pas rapidement à des résultats significatifs. Cette démarche pourrait être conduite en coopération avec d'autres associations.

Rappel des points prioritaires de la municipalité:

La crise du Covid-19 a eu et a un impact important sur le plan social et budgétaire: (Recettes plus faibles / Dépenses non prévues plus importantes). Les impacts sont en cours d'évaluation.

La ville est toujours sous la menace d'une déclaration de carence préfectorale induisant d'importantes pénalités financières et surtout la perte d'autonomie du maire de la commune sur les projets immobiliers.

Revue des projets immobiliers:

Le projet ' V02 ' sur le terrain sud Yves - du Manoir semble avancer correctement après de multiples concertations. Le permis de construire devrait être délivré avant la fin de l'année.

Le projet dit ' Coeur de ville / MARIGNAN ' en centre ville est en cours d'actualisation. (le dossier initial a été élaboré il y a 3 ans).

Le permis de construire du projet de 29 logements dans la plaine de Beauvilliers attribué à I3F semble également réaliste.

Ces 2 derniers projets font toujours l'objet de recours depuis 2017 en attente d'audience à ce jour.

Le projet de Médiathèque prévu sur l'ancienne poste est toujours planifié. Le permis de construire a été déposé.

La nouvelle municipalité envisage sérieusement une classification Déclaration d'Utilité Publique (DUP) concernant les chambres de services des résidences 'Manera'. Cette disposition réglementaire longue à obtenir pourrait s'avérer utile pour finalement accélérer les projets concernés.

Actions retenues comme possibles:

La municipalité se dit par ailleurs prête à évaluer et consulter des cabinets ' Urbaniste, Aménageur ' projet par projet ' ou d'une manière plus globale soit en assistance à maîtrise d'ouvrage soit en conseil en amont des projets.

Purger les recours sur les projets immobiliers prioritaires apparaît comme essentiel.

Il est convenu que des réunions pourront se tenir dans le même format dans les mois qui viennent.